

FRANCE – Bové et Riesel condamnés en appel dans l'affaire les opposant au Cirad

Par Béatrice BRASSART

Publié le 15/03/2001

Le 15 mars, le jugement de l'appel du procès des destructions du CIRAD a été rendu. José Bové et René Riesel sont condamnés à 10 mois de prison avec sursis et deux ans de mise à l'épreuve. Quant à Dominique Soullier, porte-parole de la Confédération pour l'Hérault, il a été condamné à huit mois de prison avec sursis.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-bove-et-riesel-condamnes-en-appel-dans-laffaire-les-opposant-au-cirad/